



CDOS

BAS - RHIN

Plan d'actions territorial du CDOS 67

E-mail : president-cdos67@mds67.fr

Site web : www.cdos67.fr

Tél. : 07.83.23.78.67

Adresse :

Maison Départementale des Sports- BP 95028

4, rue Jean Mentelin

67035 STRASBOURG CEDEX 2

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE _____	3
Introduction _____	3
Organigramme _____	4
Insances du Sport : contacts _____	6
AXES DES TRAVAUX _____	9
Assemblée Générale _____	11
Sport et Professionnalisation _____	12
Éducation et Citoyenneté _____	15
Sport et Santé _____	18
Sport et Politiques Publiques _____	21
Conclusions des réflexions 2018 _____	24
ANNEXES _____	25
Annexe 1 : Élaboration du questionnaire _____	25
Annexe 2 : Comités Départementaux ayant répondu à l'enquête _____	28
Annexe 3 : Traitement des réponses _____	30

CONTEXTE

Introduction

Objet : Plan d'actions territorial du CDOS67 sur la base du *Plan Sport et Territoire* (PST) lié aux quatre thématiques déléguées par le CNOSF.

« Le CDOS67 a pour objectif de se structurer afin de promouvoir la coopération entre les différentes instances locales partenaires et en coordonner les initiatives et actions de chacun dans une logique territoriale. »

La réforme territoriale a été l'opportunité saisie par le Mouvement Olympique et Sportif Territorial pour entamer un travail de remise en perspective de son rôle et de sa gouvernance au service du développement du sport dans les territoires. C'est pourquoi le CNOSF a initié le projet d'un Plan Sport et Territoire (PST) à mettre en place à l'échelle d'un même territoire régional, au service du mouvement sportif. Cette démarche nécessite une vision partagée par les CDOS, CROS et CTOS présents à l'échelle d'une même région. Le PST, outil stratégique commun, est décliné par chaque structure dans un plan d'actions établi sur la durée d'une Olympiade (4 ans).

Le CDOS 67 lance alors une réflexion avec les Comités départementaux pour la réalisation du *plan d'actions territorial*. L'objectif de la réflexion est de comprendre quels sont les besoins des comités départementaux membres du CDOS 67 dans le cadre des thèmes nationaux établis par le CNOSF afin de définir des axes de progrès pour pouvoir mettre en place un plan d'actions pluriannuelles (du CDOS 67 vers les comités départementaux).

Organigramme du CDOS67 – 2017/2021

Fonction	Commission	Nom	Prénom
Président	Sport, Santé & Bien-être	EHRMANN	Yves
Secrétaire Général		HUCKEL	Rémy
Secrétaire Gal Adjoint		MERLE	Jacques
Trésorière		BASTIAN	Denise
Trésorier adjoint	Sport & Professionnalisation	DIETRICH	Jean-Claude
Vice-Président	Sport, éducation & citoyenneté, sport	BLUEM	François
Vice-Président	Sport & politiques publiques	HAHN	Raymond
Vice-Président	Sport & professionnalisation	SIMONIN	Bernard
Assesneur		FORGIARINI	Eugène
Assesneur	Sport, éducation & citoyenneté	GEMEHL	Richard
Président du CROSA		HAAS-BECKER	Jean-Marc
Assesneur	Sport, Santé & Bien-être,	HANSS	Raymond
Assesneur	Sport, Éducation & Citoyenneté	KELLER	Dominique
Assesneur		KIRSCH	René
Assesneur		MARCADE	François
Assesneur		VOGT	Claude
Médecin		ZUND	Pitt

Représentant du CDOS 67 à l'Agence Technique et Sportive d'Alsace (ATSA) :

- Yves Ehrmann
- Rémy Huckel

Représentant du CDOS 67 à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI) :

- Rémy Huckel (titulaire)
- Denise Bastian (suppléante)

Instances du sport : contacts

Instance	Localisation	Téléphone	Président	Mail
Niveau national				
CNDS	69-71 Rue du Chevaleret, 75013 Paris	http://www.cnds.sports.gouv.fr/IMG/pdf/20180206_annuaire_telephonique.pdf	M. PIAZZA	http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/_annuaire_telephonique_adresses_mail_cnds_.pdf
INSEP	11 Avenue du Tremblay, 75012 Paris	01 41 74 41 00	M. GATIEN	sylvie.authier@insep.fr
CNOSF	1 avenue de Pierre de Coubertin 75640	01 40 78 28 00	M. MASSEGLIA	Mail sur le site officiel
Niveau régional				
CROS GRAND EST	13, rue Jean Moulin BP 70001 54510 TOMBLAINE	03 83 18 87 02	M. HAAS-BECKER	Mail sur le site officiel
Intercommunalités du département				
CC DU PAYS RHENAN	32, rue du Général de Gaulle 67410 Drusenheim	03 88 06 74 30	M. BECKER	Mail sur le site officiel
CA D'HAGUENAU	84, route de Strasbourg 67500	03 88 90 68 50	M. STURNI	contact@agglo-haguenau.fr
CC DU PAYS DE NIEDERBRONN - LES-BAINS	5, place du Bureau Central BP. 80029 67892 Niederbronn- Les-	03 88 05 86 86	M. FEIG	contact@ccpaysniederbronn.fr
CC SAUER-PECHELBRONN	1 rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach	03 88 90 77 60	M. HAAS	info@sauer-pechelbronn.fr
CC DE L'OUTRE-FORET	Rue des Ecoles 67250 HOHWILLER	03 88 05 61 10	M. MAMMOSSER	contact@cc-outreforet.fr
CC DE LA PLAINE DU RHIN	3, rue Principale 67930 BEINHEIM	03 88 53 08 20	M. HENTSCH	contact@cc-plaine-rhin.fr

CC DU PAYS DE WISSEMBOURG	4, quai du 24 Novembre 67161 Wissembourg	03 88 05 35 50	M. STRAPPAZON	infos@cc-pays-wissembourg.fr
CC DE LA BASSE ZORN	34, rue de la Wantzenau 67720 HOERDT	03 90 64 25 50	M. RIEDINGER	communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr
CC DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	2, route Ecospace B.P. 25174 67125 MOLSHEIM Cedex	03 88 49 82 58	M. FURST	secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr
CC DE LA MOSSIG ET DU VIGNOBLE	31-33, rue des Pins, 67 310 Wasselonne	03 88 59 12 10	M. ACKER	Mail sur le site officiel
CC DES PORTES DE ROSHEIM	86 B, Place de la République 67560 ROSHEIM	03 88 50 47 16	M. HERR	contact@ccc-r.fr
CC DE LA VALLEE DE LA BRUCHE	114, Grand-rue F- 67130 Schirmeck Cedex	03 88 97 86 20	M. GRANDADAM	contact@valleedelabruche.fr
CC DE SAVERNE-MARMOUTIER-SOMMERAU	12, rue du Zornhoff 67700SAVERNE France	03 88 71 12 29	M. MULLER	contact@cc-saverne.fr
CC DE HANAU – LA PETITE PIERRE	10, route d'Obermodern - 67330 Bouxwiller	03 88 71 31 79	M. ADAM	accueil@hanau-lapetitepierre.alsace
CC DE L'ALSACE BOSSUE	6, rue de Weyer 67320 Drulingen	03 88 01 21 00	M. SENE	ccab@cc-alsace-bossue.net
CC DU KOCHERSBERG	Le Trèfle, 32 rue des Romains - 67370 Truchtersheim	03 88 69 76 29	M. VOGEL	Mail sur le site officiel
CC DU PAYS DE LA ZORN	43, route de Strasbourg 67270 HOCHFELDEN	03 88 91 96 58	M. FREUND	secretariat.general@payszorn.com
CC DU CANTON D'ERSTEIN	1, rue des 11 Communes 67232 BENFELD	03 88 74 50 00	M. WILLER	Mail sur le site officiel
CC DU PAYS DE BARR	57, rue de la Kirneck 67142 Barr	03 88 58 52 22	M. SCHOLLY	contact@paysdebarr.fr
CC DE LA VALLEE DE VILLE	1, rue principale 67220, BASSEMBERG	03 88 58 91 65	M. RIEBEL	Mail sur le site officiel
CC DU RIED DE MARCKOLSHEIM	24, Rue du Mal Foch 67390 MARCKOLSHEIM	03 88 92 53 73	M. PFLIEGERSDI ER FFER	contact@ried-marckolsheim.fr

CC DU PAYS DE SAINTE-ODILE	38, Rue du Maréchal Koenig, Obernai,	03 88 95 53 52	M. FISCHER	ccpso@ccpso.com
CC DE SELESTAT	1, rue Louis Lang 67604 Sélestat Cedex	03 88 58 01 60	M. BAUER	contact@cc-selestat.fr
EURO MÉTROPOLE	1, parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex	03 68 98 50 00	M. HERRMANN	Mail sur le site officiel
Instances départementales				
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Place du Quartier Blanc F-67964 Strasbourg cedex 9	03 88 76 67 67	M. BIERRY	Mail sur le site officiel
CREPS	4, Allée du Sommerhof 67200 Strasbourg, France	03 88 10 47 67 03 88 10 53 70	M. SCHMITT	cr067@creps- strasbourg.sports.gouv. fr
DRJDSCS	14, rue du Maréchal-Juin 67084 Strasbourg	03 88 76 76 16	M. GAUTHERIN	ddcs@bas-rhin.gouv.fr
CRIB départemental				
ARCHIMENE ALSACE	16, rue Jacques Preiss 68018 COLMAR	03 89 41 60 43	M. FELDMANN	psl.alsace@profession-sport- loisirs.fr
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RHIN	15, rue de l'Industrie 67412 ILLKIRCH	03 90 40 63 60		l.soldner@laligue67.org

AXES DES TRAVAUX DÉFINIS PAR LE CNOSF

« Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a initié le projet d'un Plan Sport et Territoire (PST) à mettre en place à l'échelle d'un même territoire régional, au service du mouvement sportif. Cette démarche nécessite une vision partagée par les CDOS, CROS et CTOS présents à l'échelle d'une même région. Le PST, outil stratégique commun, est décliné par chaque structure dans un plan d'actions établi sur la durée d'une Olympiade (4 ans).

Quatre thématiques ont été identifiées par le CNOSF en concertation avec les CDOS, CROS et CTOS, comme étant des actions nationales déléguées.

- Sport & Santé et Bien-être
- Sport & Éducation et Citoyenneté
- Sport & Professionnalisation
- Sport & Politiques publiques

A ces thématiques s'ajoute un axe d'action :

- La promotion des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024

Ces missions synthétisent à la fois les thèmes portés par le CNOSF dans ses actions au niveau national et les différents projets menés au niveau local par les CDOS, CROS et CTOS au service des clubs et des structures déconcentrées des fédérations.

Les 4 thématiques se veulent complémentaires de celles déjà actives sur les territoires et qui forment le cadre dans lequel les CDOS, CROS et CTOS développent l'ensemble de leur projet (actions dites territoriales).

Les collectivités territoriales (régions, départements, communes, EPCI), les services déconcentrés de l'État (directions régionales, directions départementales) et tout acteur financeur sur le territoire ont également leurs propres axes stratégiques et schémas de développement. Ceux-ci sont naturellement pris en compte par les CDOS/CROS/CTOS dans l'élaboration des PST.

Ses finalités :

- Assurer une cohérence de l'action des CDOS, CROS et CTOS avec les enjeux et objectifs des projets fédéraux ; en lien avec les principales thématiques retenues ;
- Assurer un maillage territorial équilibré pour renforcer une représentation homogène du Mouvement olympique et sportif territorial auprès des partenaires publics et privés ;

- Valoriser les bonnes pratiques et favoriser la montée en compétences des structures par la mutualisation »¹

Le CDOS67 a mené ses propres réflexions, à la suite des échanges avec les Comités Départementaux lors de l'Assemblée Générale 2018 et d'une étude menée par un étudiant en Master 1 à la Faculté des sciences du sport sur la base d'un questionnaire (Annexe 1) auquel 28 Comités ont répondu (Annexe 2).

Les synthèses qui suivent sont celles des réflexions menées avec les acteurs présents le jour de l'Assemblée Générale de 2018 (tableaux ci-dessous) et de la prise en considération du *Plan Sport et Territoire 2019-2021* du CROS Grand Est. Ils ont posé les bases de notre *plan d'actions territorial* actuel.

De ce fait dans ce document, chaque thématique sera abordée de la manière suivante :

- Objectifs du CROS Grand Est (formulés dans son PST) ;
- Synthèses des réflexions du CDOS 67 avec les collaborateurs locaux ;
- Objectifs du CDOS 67.

¹ Extrait du document à propos du Plan sport et territoire du Centre de Ressources, Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Sport. A retrouver sur <https://crdla-sport.franceolympique.com/accueil.php>

Acteurs présent représentant des Comités départementaux :

Groupe1	Groupe 2	Groupe 3
BASKET-BALL	AEROMODELISME	CANOE KAYAK
FOOTBALL	FSGT	COURSE D'ORIENTATION
UNSS	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	TRIATHLON
GYMNASTIQUE	HANDBALL	DANSE
HALTEROPHILIE	JUDO	ESCRIME
HANDBALL	NATATION	HALTEROPHILIE
SPORT ADAPTE (2 représentants)	PETANQUE	MOTOCYCLISME
	SPORTS SOUS MARIN	QUILLES-BOWLING
FSGT (excusé)	TCHOUKBALL	RANDONNEE PEDESTRE
	SPORT POPULAIRE	SPORT POPULAIRE

Administrateurs :

Nom	Prénom	Comité	Fonction lors du débat
BASTIAN	Denise	VOLLEY BALL + UFOLEP	A : Sport, Education & Citoyenneté
BLUEM	François	JUDO	A : Sport, Education & Citoyenneté
DIETRICH	Jean-Claude		A : Sport & Professionnalisation
EHRMANN	Yves	GYMNASTIQUE	A : Sport Santé
HAAS-BECKER	Jean-Marc	TIR	A : Sport & Politiques publiques
HANSS	Raymond	FSGT	A : Sport & Politiques publiques
HAHN	Raymond	HANDBALL	
HUCKEL	Rémy	AEROMODELISME	A : Sport Santé
KELLER	Dominique	DANSE	A : Sport & Professionnalisation
MARCADE	François	FOOTBALL	
VOGT	Claude	COURSE D'ORIENTATION	

Personnalités présentes :

NOM	Prénom	Fonction
DRENTEL	Olivier	Chef de la mission sport- DDCS
GAUTHERIN	Corinne	Directrice Départementale Déléguée- DRDJSCS
METZGER	Fabienne	Chef du Service des Sports – Conseil département du Bas-Rhin
SPINDLER	Anais	Conseil départemental du Bas-Rhin
LEMAIRE	Maxime	Direction Départementale Délégué du Bas-Rhin

² Lors de l'Assemblée Générale 2018

Sport et Professionnalisation

Le pôle sport et Professionnalisation du CROS Grand Est vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Mettre en œuvre un Plan de formation concerté, pour les bénévoles et les salariés du mouvement sportif du Grand Est (avec déclinaison de la formation des jeunes futurs dirigeants et du CFGA sur l'ensemble du territoire porté par les CDOS) ;
2. Favoriser l'accès des bénévoles au 1er niveau d'information via les CRIB structurés des CDOS ;
3. Assurer un maillage territorial du service Impact Emploi ;
4. Accompagner les associations employeuses en optimisant des actions concertées sur l'ensemble du territoire ;
5. Favoriser la création d'emploi via la mutualisation : accompagner la création de groupements d'employeurs disciplinaires ou territoriaux, porter directement les emplois en créant des GE ;
6. Favoriser la promotion des métiers du sport sur les territoires du Grand Est, en lien avec l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation (APMSA), gestionnaire du CFA des métiers du sport et de l'animation ;
7. Apprentissage : favoriser la promotion de l'apprentissage dans les métiers du sport dans le cadre des travaux de mise en œuvre du COT (Contrat d'objectif territorial Sport Animation globale).
8. Relayer auprès des structures du MOS les informations concernant la mise en œuvre de la Loi « Choisir son avenir professionnel. » Diffuser et expliciter les informations et consignes venant du COSMOS (syndicat employeur de la branche du sport), de la CPNEF de la branche du sport, et de l'AFDAS, le nouvel OPCO chargé d'accompagner nos structures.

Pour le CDOS 67, une des premières problématiques abordées est liée à la pérennisation des emplois. Nous cherchons à professionnaliser davantage le Mouvement Sportif grâce à certains dispositifs comme le « contrat aidé » mais celui-ci ne dure que 2 ans. Se pose alors la question d'une possible intervention venant du CDOS, d'un accompagnement prolongé de la part de l'Agence Nationale du Sport ou des Régions pour une professionnalisation pérenne.

En découle ainsi un second point clef lié à la diminution des dotations de l'Etat : Comment peut-on créer de la professionnalisation dans le domaine sportif avec des contraintes budgétaires toujours plus importantes ? Quelques éléments de réponses ont été amenés dans notre débat, au CDOS67 :

- Trouver d'autres financements possibles ;
- Recenser les besoins de formation sur différentes échelles, puis créer une plateforme du CDOS pour centraliser ces données, afin d'avoir une vision plus pertinente des financements à apporter ;
- Développer des prestations de services afin de couvrir les besoins financiers, permettant ainsi de concurrencer le sport marchand ;
- Inciter à proposer une offre de pratique pour les touristes venus sur le territoire ;

Un dernier élément a été abordé, celui de l'UNSS. Même s'il est vrai que la Région est un acteur ayant un rôle important avec ce dernier, le CDOS reste malgré tout un partisan bien placé puisque très « proche du terrain ». Il s'agira alors d'accroître les ressources pour les licenciés et de développer des relations avec l'UNSS, plus spécifiquement avec les chefs d'établissements et les professeurs d'EPS. Le CDOS pourra alors gagner en représentativité locale.

Objectifs du CDOS 67 sur la thématique du sport et de la professionnalisation

- **Mise en place du certificat de formation à la gestion associative (CFGA) →**
 Trente heures de formation pour “acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement” ainsi que “des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif”³.
 Cette formation sera proposée une fois par an, à raison de 15 candidats par session et ce, à partir de 2020.
- **Formation d’agents de développement ou de référents au sein des Comités sportifs départementaux pour proposer des audits aux clubs →**
 Réalisation d’un document général, adaptable à toutes les disciplines et dont les agents/référents pourront se servir afin de proposer un audit à leurs clubs et un accompagnement dans la réalisation de leur projet associatif.
 Chaque Comité sera libre d’apporter les éléments qu’il souhaite à ce document.
- **Cycle d’informations à l’éthique sportive à destination des dirigeants et des encadrants des clubs sportifs →**
 En collaboration avec la Direction Départementale Déléguée du Bas-Rhin et le Conseil Départemental du Bas-Rhin : Six soirées d’informations et de sensibilisation sur la thématique de l’éthique sportive. Les modules : laïcité, valeurs de la République, fair-play, lutte contre la radicalisation dans le sport, lutte contre les violences sexuelles dans le sport, lutte contre la LGBT-phobie, femme et sport, handisport, développement durable... Autant de questions abordées pour sensibiliser les acteurs du monde associatif.
 Ces soirées déboucheront sur la signature et ainsi l’engagement face à la Charte d’éthique et de déontologie proposée par le CNOSF.
- **Développement du Service Basi-Compta dans le département du Bas-Rhin proposé et géré par le CDOS 67.**

³ Arrêté du 15 décembre 2008 pris pour l’application du décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008 relatif au certificat de formation à la gestion associative.

Éducation et Citoyenneté

Les objectifs du CROS Grand Est sont les suivants:

Le pôle éducation et citoyenneté vise à mobiliser les APS comme média de culture, d'inclusion et d'insertion. Il s'appuie sur l'Olympisme et les valeurs du sport comme vecteur d'éducation.

1. Mettre en avant une vision partagée et mettre en perspective le rôle du mouvement olympique et de sa gouvernance pour mieux être au service du développement du sport sur le territoire ;
2. Assurer un maillage territorial équilibré pour renforcer une représentation homogène auprès des partenaires publics et privés ;
3. Assurer une cohérence des actions des CDOS et du CROS avec les enjeux et objectifs fédéraux ;
4. Valoriser les bonnes pratiques sur l'axe éducatif et citoyen et favoriser la montée en compétences des structures par la mutualisation ;
5. Être force d'innovation et de réflexions partagées sur cet axe ;
6. Favoriser les échanges et la concertation en assurant une cohérence des actions des CDOS et CROS ;
7. Valoriser une société d'engagement pour remplir les meilleures conditions vers :
 - La RSO (responsabilité sociétale des organisations)
 - L'éducation et l'engagement des jeunes
 - L'engagement et la promotion des femmes.
 - L'engagement vers les publics en difficulté ;
8. Positionner le CROS et les 10 CDOS comme des interlocuteurs privilégiés des acteurs de l'éducation et de la citoyenneté ;
9. Soutenir le handisport et le sport adapté.

Pour le CDOS 67, un sujet important est ressorti de la discussion autour de la thématique : la crise du bénévolat. De nombreuses interrogations ont été exprimées sur la difficulté de conserver des bénévoles encadrants les associations et les activités, essentiellement à cause d'un non-renouvellement des intervenants dans le monde associatif (juges, arbitres, entraîneurs, cadres...). Les raisons principalement évoquées étaient celles de la complexification des protocoles administratifs et une évolution de la notion d'engagement chez les plus jeunes.

A cela s'ajoute une réticence latente des associations est présente quant aux objectifs fixés par l'ancien CNDS (ANS) pour obtenir des subventions. Ces dernières sont aujourd'hui basées sur la réalisation de projets et ne financent plus la partie « fonctionnement » des associations.

Le sport fédéral, tout en accomplissant son devoir de répondre à la demande de la pratique sportive, se trouve concurrencé par le sport marchand mieux vendu parce que mieux présenté et mieux valorisé. Le sport fédéral souffre parfois d'une image vieillotte, ses dirigeants ne savent comment regagner une image positive dans l'opinion publique.

Ces deux ingrédients, performance et spectacle, ont toujours été souhaités par le sport fédéral pour augmenter son audience vis à vis du jeune public, mais tend à éloigner les clubs de la pratique de base, de loisir

Il reste cependant essentiel d'échanger entre acteurs du monde sportif et associatif afin de trouver les formules adéquates à ce que nous pourrions nommer la nouvelle ère du bénévolat.

Objectifs du CDOS 67 sur la thématique de l'éducation et de la citoyenneté :

- **Défense et promotion de l'éthique sportive et des valeurs de la République →**
En collaboration avec la Direction Départementale Déléguée du Bas-Rhin (DDD 67) et le Conseil Départemental du Bas-Rhin, organisation de soirées de sensibilisation aux valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité, Citoyenneté, Laïcité) à destination des administrateurs des associations, des bénévoles en contact direct avec les enfants.
Format : quatre soirées de deux heures chacune et elles seront gratuites pour tous.
- **Sport en milieu scolaire et universitaire →**
Collaboration avec l'UNSS autour du Label « Génération Paris 2024 » pour valoriser les établissements dotés de ce Label, les accompagner dans la structuration de leurs actions et pour prendre part aux formations mises en place par l'UNSS pour les futurs bénévoles Paris 2024.
- **Promotion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 →**
Interventions dans les Collèges du département sur une demi-journée pour partager la culture, les valeurs de l'Olympisme, ainsi que des connaissances relatives au JOP 2024. S'en suit une prise de parole d'un (ancien) athlète local de haut-niveau sous forme de questions-réponses avec les jeunes.
Lorsqu'un nouveau logo Paris 2024 sera proposé et diffusé : création de goodies à distribuer aux jeunes pour qui nous intervenons.
- **Valorisation des bénévoles →**
Participation du CDOS 67 aux Trophées des Sports du Conseil Départemental du Bas-Rhin qui récompense les jeunes sportifs pour leurs résultats et des bénévoles désignés par leur club pour leur engagement.
Présence du CDOS 67 au CODEVA (Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie Associative).
- **Sport en faveur des personnes en situation de handicap →**
Travail à réaliser avec l'Annuaire du Sport comme outil et en collaboration avec la DDD 67 qui dispose déjà de l'Handiguide des sports <http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

Sport et Santé, Bien-Etre

Le pôle sport et Santé et Bien Être du CROS Grand Est vise à atteindre les objectifs suivants :

- 1 - Accompagner les ligues et comités dans les dispositifs nationaux sport santé ;
- 2 - Développer l'offre de pratique « Sport & Santé et Bien-être » ;
- 3 - Développer le « Sport & Santé et Bien-être » dans les collectivités locales ;
- 4 - Actions « Sport et Handicap » avec les fédérations Handisport et Sport adapté ;
- 5 - Initier et construire un réseau dans le domaine du sport en entreprise (en partenariat avec la fédération sport en entreprise) ;
- 6 - Développer les formations sport santé sur tout le territoire
- 7 - Suivi des compétiteurs

Pour le CDOS 67, cette thématique prend une ampleur sans précédent, elle est au cœur de nombreuses discussions et débats animés : Quel sport est concerné ? Faut-il privilégier le partenariat ? Comment l'Agence Régionale de Santé (ARS) sélectionne-t-elle ses interlocuteurs ? Comment va-t-on créer/développer le réseau ? Autant de questions sans réponses qui amènent une diversité d'opinions se traduisant par une pluralité de définitions du « sport santé ». Il s'agira alors dans un futur proche de définir précisément cette thématique afin de partir sur des bases identiques. Autre constat : il existe une pluralité de formations sport-santé, il n'est donc pas aisé de se positionner.

Concernant l'aspect financier :

- L'aide budgétaire se dirige vers un public de personnes âgées (+60 ans), elle est mise en place par les Conférence des Financeurs ;
- Des appels à projets pour des actions peuvent être financées et prolongées d'un ou deux ans ;
- les projets peuvent être financés par l'ancien CNDS, sur la base de critères précis ;

De manière générale, beaucoup de comités départementaux possèdent leur propre plan d'action vis-à-vis du sport santé, en lien avec leurs programmes fédéraux respectifs. Cependant, nous observons des contrastes sur la mise en application du sport-santé, qui peuvent être notamment dues à un manque de volonté politique ou de communication sur cette thématique en plein essor.

Il semble ainsi pertinent que le CDOS67 se positionne sur le sport-santé et permette le développement harmonieux de la formation et ainsi des pratiques sur le territoire Bas-Rhinois.

Cet axe est nettement développé avec la signature du *Plan régional d'activités physiques et sportives à des fins de santé 2018-2022*, entre le CROS Grand Est, la Région Grand Est, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) Grand Est. Le Mouvement Sportif a l'occasion de s'impliquer pleinement dans le développement d'une politique régionale en faveur de la pratique d'une activité physique et sportive aux fins de santé, à destination des personnes atteintes de pathologies chroniques plus particulièrement.

Objectifs du CDOS 67 sur la thématique du Sport-santé et bien-être :

- **Mise en place de la formation de niveau 1 « Éducateur sportif sport-santé » dans le département →**
 Une session de formations E3S niveau 1 par an dans le département (la première a été réalisée en avril 2019, une autre est en préparation) ;
 Collaboration avec le responsable des BPJEPS APT à Strasbourg pour proposer une session de formation de niveau 1 au cours de leur formation ;
 Collaboration avec les réseaux de santé du département pour multiplier les sessions de formation sur une année et dans d'autres villes du 67 (autres que Strasbourg).
 *Cette formation est reconnue par l'Agence Régionale de Santé Grand Est.
- **Membre de la commission de labellisation Prescri'Mouv →**
 Depuis l'automne 2018, le CDOS67 fait partie de la Commission de labellisation Prescri'Mouv qui étudie les dossiers des associations ou des professionnels du monde sportif souhaitant obtenir le Label Prescri'Mouv. Ce Label leur permet de proposer des séances d'activités physiques à des personnes atteintes de maladies chroniques.
- **Le CDOS 67 membre fondateur de la Maison Sport-Santé de Strasbourg →**
 Dans le cadre de la création de la Maison Sport-Santé de la Ville de Strasbourg, le CDOS 67 compte parmi les membres fondateurs de cette Maison, en proposant des outils à destination des futurs pratiquants, du temps de travail de notre agent de développement mais aussi notre formation E3S de niveau 1.
- **Création d'une cartographie des créneaux sport-santé et/ou labellisés Prescri'Mouv →**
 Cette carte a pour objectif de recenser les créneaux de nos associations sportives proposant du sport-santé (à destination des seniors, des personnes en reprise d'activité physique, etc.) et/ou des créneaux labellisés Prescri'Mouv (à destination d'un public plus spécifique). Notre nomenclature se base sur le Plan régional "Activités physiques et sportives aux fins de santé 2018-2022" : le tout-petit (moins de 5 ans), les enfants et adolescents (5-17 ans), les adultes (18-64 ans) et la femme enceinte, les seniors (65 ans et plus).

Sport et Politiques Publiques

Le pôle Sport, Politiques Publiques et Haut Niveau du CROS Grand Est vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Valorisation des communes qui se singularisent par une politique sportive innovante ;
2. Représentation auprès des pouvoirs publics et des institutions ;
3. Mise en place d'un « groupe sport » de réflexion et de proposition avec le Conseil Régional
 - Nomination au parlement du sport comme membre actif
 - Nomination aux conférences des financeurs ;
4. Développement des sports de nature avec une formation et un accompagnement des structures (Tourisme, Évènementiel, Développement) ;
5. Dynamiser la coopération transfrontalière dans le domaine sportif à travers les organismes existants ;
6. Travailler à une politique innovante de sécurisation, d'insertion et de reconversion des athlètes de haut niveau, en lien avec la Région, les Creps et l'Association pour la promotion des métiers du sport et de l'animation (APMSA) ;
7. Participer à la gouvernance du déploiement des JO 2024 en Grand Est et favoriser sur tout le territoire les projets liés à l'accueil et à la promotion de ces jeux (Terre de Jeux, centres de préparation) ;
8. Valorisation des clubs.

Pour le CDOS 67, le premier point abordé a été celui d'un potentiel travail avec les EPCI. Certains Comités travaillent d'ores et déjà en relation avec les Communautés de Communes. Une question s'est posée : faut-il créer une association avec les Communautés de Communes pour avoir une délégation de service public regroupant les mêmes activités sur le territoire ?

A noter que le sport n'est pas une compétence obligatoire des Communautés de Communes, elle est simplement partagée. Finalement, il apparaît que le CDOS doit faire une démarche vers les EPCI en élaborant les besoins locaux avec des projets bien définis. De plus, cette approche permettrait de maximiser l'utilisation des équipements et des sites sportifs. Le CDOS67 doit ainsi prendre les devants et s'entretenir avec des instances comme celle de l'Association des Maires du Bas-Rhin.

Notons également que le CDOS67 trouve sa place au Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie Associative (CODEVA), ainsi qu'à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI). Autant d'instances où le CDOS67 peut soutenir et représenter le Mouvement Sportif largement.

Les Sports de Nature sont notamment à développer et à défendre, dans la mesure où ces disciplines sont souvent les plus adaptées à une offre touristique.

Le CDOS67 doit également faire entendre sa voix auprès des instances décisionnaires locales afin de permettre une pleine représentation du Mouvement Sportif.

Objectifs du CDOS 67 sur la thématique du Sport, des politiques publiques et du haut-niveau :

- **Signature de la Convention pluriannuelle avec la Direction Départementale Déléguée (DDD) du Bas-Rhin et le Conseil Départemental du Bas-Rhin →**
 Cette Convention a été signée en mars 2019 avant notre Assemblée Générale. Elle vise à l'accompagnement des associations sportives du Bas-Rhin dans leur développement à travers diverses actions qui ont été ou vont être mises en place en collaboration avec la DDD 67 ou le Conseil Départemental 67.
 Plusieurs objectifs opérationnels ont déjà été définis (et atteints) pour l'année 2019.
- **Mise en place de l'Annuaire du sport →**
 Le CDOS 67 a signé la Convention avec le CDOS Viennes pour développer l'Annuaire du Sport dans le Bas-Rhin.
- **Collaboration avec l'Association des Maires du Bas-Rhin**
- **Collaboration avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour l'organisation des Trophées des Sports depuis ... années →**
 Cet événement a lieu tous les ans au mois de novembre et a pour objectif de récompenser les équipes compétitives de diverses disciplines pour leurs résultats sportifs, leurs progrès ou pour leurs initiatives. Le CDOS 67 permet la réalisation de courtes vidéos des équipes lauréates pendant leurs entraînements. Nous sommes également force de proposition quant aux démonstrations proposées au cours de la soirée de remise des trophées.
- **Organisation de l'événement « Faites de la plongée » à partir de 2020 →**
 Le Comité Départemental de d'étude et de plongée sous-marine en collaboration avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, organise depuis plusieurs années cet événement sur un week-end de chaque mois de septembre. Jusqu'en 2019, le CROS Grand Est s'occupait de ce dossier et apportait une aide technique pour l'organisation de l'événement. A partir de 2020, le CDOS 67 prend la relève car il s'agit d'un événement local.
- **Participation au salon Tourissimo à partir de 2020 →**
 Jusqu'en 2019, c'est le CROS Grand Est qui était présent sur cet événement et le coordonnait. A partir de 2020, le CDOS 67 prendrait la relève au vu de la portée locale de l'événement.

Conclusion des réflexions

Le sport, sa gestion et sa professionnalisation (amélioration continue des compétences individuelles et collectives) ne cessent d'évoluer dans notre société, ce qui rend la tâche des bénévoles et des dirigeants de plus en plus compliqués. La volonté d'engagement ne suffit plus et il est donc important de renforcer nos compétences, d'autant que le service public du sport traverse un épisode de fortes turbulences. Ainsi, le monde sportif actuel est complexe et en évolution permanente.

Paradoxalement, alors que la baisse des moyens pourrait provoquer la mort lente des instances sportives des politiques publiques comme le CDOS, le sport réapparaît de nouveau dans des domaines qui croisent des enjeux importants de la société telle que la loi du sport sur ordonnance, la loi égalité citoyenneté, la loi sur le sport professionnel ou encore l'obtention des Jeux Olympiques de 2024 à Paris... Cela amène un climat d'incertitudes venant des acteurs du CDOS 67 qui éprouvent un sentiment d'abandon dû au manque de financement. De plus, le noyau du mouvement sportif est constitué de bénévoles qui sont de moins en moins présents dans le milieu associatif (crise du bénévolat).

Dans ce cadre difficile, les solutions évoquées font référence à une meilleure connaissance de l'environnement et à la nécessité de développer les interactions avec les acteurs locaux et les institutionnels.

Ainsi l'avenir du CDOS 67 ne peut se faire sans multiplier et développer les échanges avec les structures associatives ou professionnelles et avec les différents échelons de gouvernance. Il faudrait également renforcer la communication externe tout en trouvant de nouveaux moyens de financement.

Enfin, l'adaptation et la modernisation à ces nouveaux enjeux sociétaux fait apparaître une nécessité pour le CDOS 67 de se réorganiser grâce à ce *Plan d'actions territoriales*.

ANNEXES

Annexe 1 : élaboration du questionnaire adressé aux Comités départementaux en 2018.

Présentation

1) De quelle pratique êtes-vous le président ?

Rédaction

Question globale sur la mise en place du PST

2) Doit-on travailler de manière générale sur la représentativité et la communication du CDOS 67 (comprenant également le PST) ?

Oui/non

3) Pensez-vous que le CDOS doit créer des projets dans chacune des 4 thématiques

Oui/non pour chaque thématique

4) Faut-il développer des actions dans les thématiques suivantes :

Sport et professionnalisation/ Sport et santé/ Education et citoyenneté/ Sport et politiques publiques/ aucun ?

Thématique 1 : Sport et professionnalisation

5) Quelles sont les besoins et enjeux du sport professionnel ?

Rédaction

6) En tant que président, avez-vous besoin de formation pour les encadrants de vos clubs ?

Oui/non

7) Comment le CDOS peut aider à professionnaliser les emplois sur le long terme ?

Rédaction

8) Pensez-vous qu'il soit possible de proposer des prestations de service pour compenser la baisse de subventions ?

Oui/non

Thématique 2 : Sport et santé

9) En tant que membre du CDOS, pensez-vous qu'il doit-être un acteur important du Sport Santé ? Et pour votre discipline, qu'en est-il ?

Oui/non

10) Donnez votre propre définition du Sport Santé en quelques mots

Rédaction

11) Comment former les intervenants dans ce nouveau domaine Sport Santé ? Et comment mettre en place une politique sur le département ?

Rédaction

12) Le préventif apparaît comme un enjeu important, mais de quelles manières les actions doivent-elle être élaborées ?

Rédaction

Thématique 3 : Education et citoyenneté

13) De quelles manières peut-on palier à la crise du bénévolat ?

Rédaction

14) Faut-il mettre en place un dispositif pour recruter des jeunes dirigeants ?

Oui/non

15) Comment le sport fédéral peut-il faire face aux pratiques libres ?

Rédaction

16) Comment le sport fédéral doit-il faire face au sport marchand qui est en plein essor ?

Rédaction

Thématique 4 : Sport et politiques publiques

17) Le CDOS doit-il faire la démarche d'aller vers les EPCI afin de travailler en collaboration sur certaines thématiques ?

Oui/non

18) Le village des sports de nature doit-il être réorganisé et modernisé sur le département ?

Oui/non

19) Connaissez-vous le CRIB ? Quel est son rôle ?

Rédaction

20) Doit-on faire un CRIB départemental ou régional ?

Oui/non

Ouverture

21) Le CDOS 67 doit-il participer à la promotion des Jeux Olympiques à Paris en 2024 ?

Oui/non

Annexe 2 : Comités Départementaux ayant répondu à l'enquête de 2018.

Fédérations Olympiques :

- Fédération Française d'Aviron
- Fédération Française de Basketball
- Fédération Française de Boxe
- Fédération Française d'Equitation
- Fédération Française d'Athlétisme
- Fédération Française de Roller
- Fédération Française de Canoë-Kayak
- Fédération Française de Gymnastique
- Fédération Française de Tennis de table
- Fédération Française de Tir à l'arc
- Fédération Française de Voile
- Fédération Française de Tennis

Fédérations Nationales Sportives

- Fédération Française d'Aéromodélisme
- Fédération Française de Bowling et Sport de quilles
- Fédération Française de Course d'orientation
- Fédération Française de Cyclotourisme
- Fédération Française de Danse
- Fédération Française de Motocyclisme
- Fédération Française de Parachutisme
- Fédération Française de Vol libre
- Fédération Française de Randonnée pédestre
- Fédération Française de Savate, boxe française et discipline associées
- Fédération Française Etude et sports sous-marin
- Fédération Française de Tchoukball
- Fédération Française d'Education physique et gymnastique volontaire

Fédérations Multisports et Affinitaires

- Fédération Française du Sport d'entreprise
- Fédération Sportive gymnique du travail

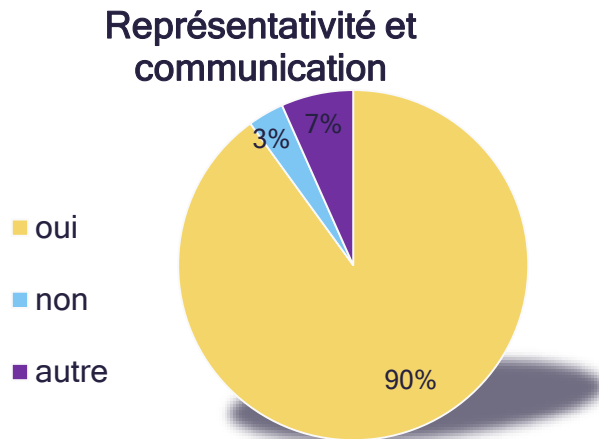
Fédérations Scolaires et Universitaires

- Union Nationale du Sport Scolaire

Annexe 3 : Résultats de l'enquête.

COMMUNICATION

1) Doit-on travailler de manière générale sur la représentativité et la communication du CDOS 67 (comprenant également le PST) ?



Cette thématique n'est pas imposée par le CNOSF mais justifiée par les objectifs suivants :

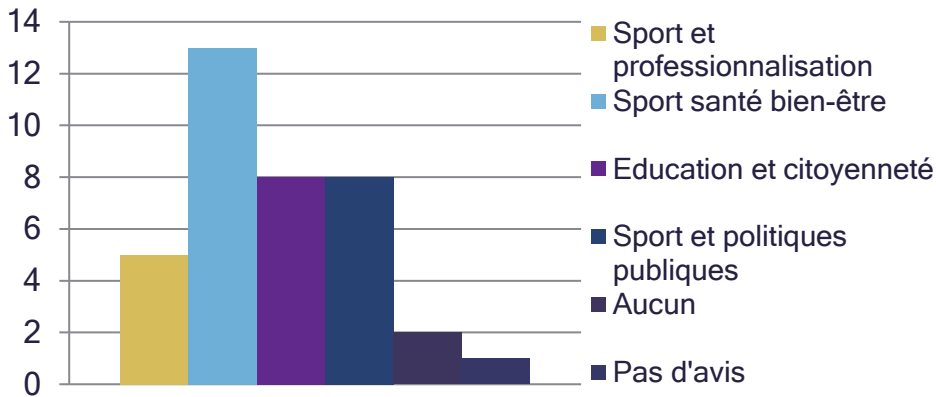
- échanger avec les autres disciplines pour apporter une source d'informations et de compétences supplémentaires
- se faire connaître, et par extension, de faire connaître les événements (Tourissimo, Village des Sport de Nature) et les actions mises en place
- se diversifier, et gagner crédibilités et légitimités
- expliquer la fonction du CDOS pour que les clubs soient impliqués
- développer la communication auprès des jeunes pour renouveler les dirigeants

Les pistes d'actions possibles :

- forum, journée porte ouverte
- création d'un site internet rassemblant les différents éléments du CDOS 67
- médias, journaux, flyers
- être présent sur les réseaux sociaux
- valoriser la communication lors d'événement
- utilisation de l'image positive des partenaires (Conseil départemental, DRDJSCS...)

QUESTION GLOBALE SUR LA MISE EN PLACE DU PST

2) Faut-il développer des actions dans les thématiques suivantes ?



L'objectif de ces deux questions est de comprendre et analyser les différents points de vue des Comités Départementaux afin d'établir une stratégie hiérarchisée et collective des projets/actions à réaliser selon les thématiques par ordre d'importance (réalité due aux baisses de subventions).

THEMATIQUE 1 : SPORT ET PROFESSIONNALISATION

4) Quelles sont les besoins et enjeux du sport & professionnalisation

Ils permettent de traduire des pistes d'actions possibles :

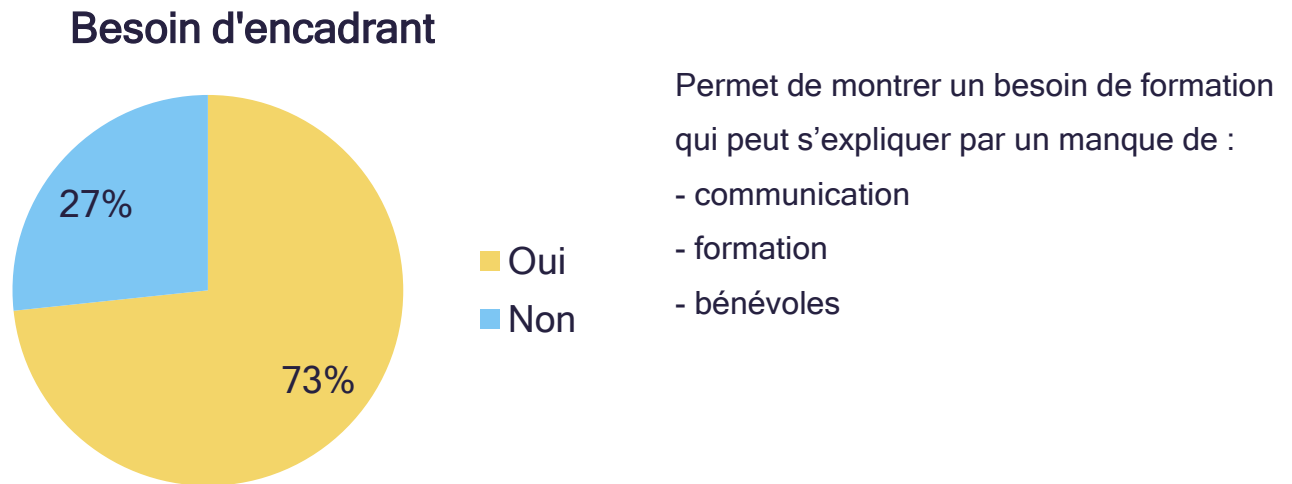
Besoins :

- création d'emplois administratifs et de cadre
- financements et aide des emplois aidés (suppression du contrat aidé).
- formations adaptées à des horaires intégrant la vie professionnelle des bénévoles
- création d'un guide à l'usage des bénévoles
- reconnaissance des structures

Enjeux :

- clarifier le mode de subventions publiques
- organiser le lien et les filières entre le sport amateur et le sport professionnel
- éventuelle collaboration avec le CROS qui propose des formations.
- une meilleure compréhension du système et des institutions

5) En tant que président, avez-vous besoin de formation pour les encadrants de vos clubs ?



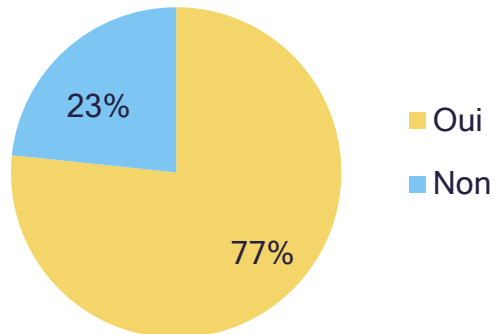
6) Comment le CDOS peut aider à professionnaliser les emplois sur le long terme ?

Pistes d'explorations :

- créé de la formation et développement de la communication
- alléger les contraintes administratives pour les clubs
- mutualisation des moyens et création d'emplois partagés multidisciplinaires, en proposant des formations transversales. Les fédérations forment les encadrants à leur discipline, le CDOS pourrait travailler à former les dirigeants sportifs au sport-santé, au sport pour tous, à l'intégration de la dimension citoyenne, le tout en transversalité entre les disciplines, ce qui permettrait également de créer du réseau.
- se battre pour une valorisation financière des bénévoles permettant ainsi un gain financier des Comités qui serait redirigé vers les formations
- se tourner vers le sponsoring, les partenaires privés
- créer la ressource par le biais d'un engagement des collectivités pour aider à développer des aides publiques

7) Pensez-vous, qu'il soit possible de proposer des prestations de service pour compenser la baisse de subventions ?

Proposer des prestations de services



Les subventions sont essentielles afin de permettre d'indemniser notamment les frais de déplacements des cadres (formations) et des officiels (juges et arbitres) ainsi que la promotion du sport (stage d'initiation à la pratique sportive et manifestation telle qu'un championnat).

Faudrait-il alors se tourner vers des solutions concernant :

- des aides en nature (employés administratifs) ?
- des dotations en matériel ?
- l'organisation d'événements et d'animations sportives, clés en main, avec une logique de rétribution ?
- la sous-traitance des formalités sociales et salariales par des organismes spécialisés ?
- trouver de nouveaux partenariats avec des entreprises ?
- la réalisation des manifestations avec une contrepartie (avantage en nature...) ?

THEMATIQUE 2 : EDUCATION ET CITOYENNETE

12) De quelles manières peut-on palier à la crise du bénévolat ?

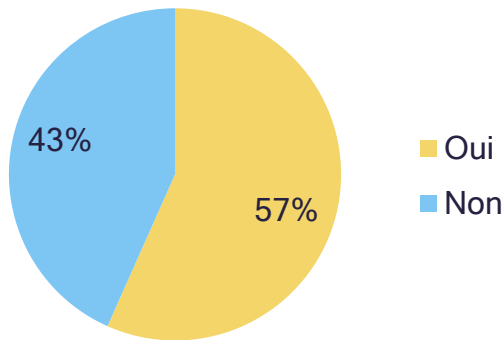
Voici quelques approches possibles :

- sensibiliser la population et les parents sur l'importance du bénévolat
- trouver un système d'indemnisation
- valorisation et reconnaissance des bénévoles
- passer par le professionnalisme
- mise en place d'événements pour recruter des pratiquants avec des fiches de missions/postes bien délimitées cadrées, et déterminées.
- communiquer et informer
- créer plus d'interactions entre les bénévoles des différents clubs (événements spéciaux pour l'ensemble des bénévoles d'une commune par exemple)
- trouver des solutions d'aménagement des horaires d'études pour les bénévoles (comme pour les sportifs de haut niveau)

- créer du lien social autour de l'associatif.

13) Faut-il mettre en place un dispositif pour recruter des jeunes dirigeants ?

dispositif pour jeunes dirigeants



Résultat contrasté : peut-être faut-il s'associer au CROS qui a déjà mis en place ce type de dispositif !

14) Comment le sport fédéral peut-il faire face aux pratiques libres ?

Voici des démarches potentielles :

- augmenter la communication entre les associations et les villes pour tous les événements
- informer par les médias (presse, audiovisuel, internet)
- alléger les contraintes des pratiques et des clubs : créer une grande structure qui déterminerait les besoins en réduisant les entraves juridiques
- se faire mieux connaître en étant parfois sur les places publiques
- améliorer la visibilité et les activités proposées
- développer des centres d'intérêts pour les pratiquants libres
- travailler l'attractivité des clubs et apprendre à se "vendre".

15) Comment le sport fédéral doit-il faire face au sport marchand qui est en plein essor ?

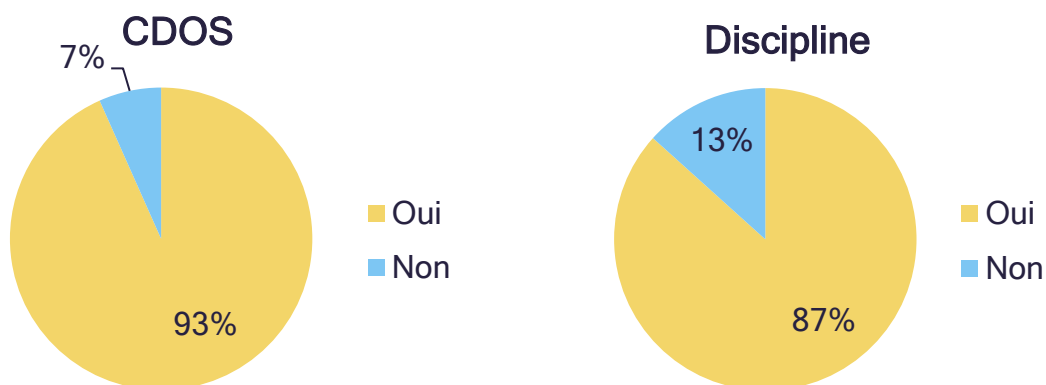
Voici quelques pistes de réflexions :

- communiquer (prix de la licence et de l'adhésion)
- changer l'image des fédérations (règles strictes, horaires contraignants...) pour permettre aux pratiquants potentiels, d'avoir une vision plus positive

- proposer un aspect plus marketing : être plus spectaculaire et présent sur tous les réseaux sociaux.
- professionnalisation des bénévoles

THEMATIQUE 3 : SPORT-SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

8) En tant que membre du CDOS, pensez-vous qu'il doit-être un acteur important du sport santé ? Et pour votre discipline, qu'en est-il ?



9) Donnez votre propre définition du Sport Santé en quelques mots

Le bilan des réponses est difficile à établir. En effet, chaque membre définit le sport santé de manière différente et y intègre des notions telles que : le sport pour tous, le sport sur ordonnance, sa propre pratique, la prévention, les lois... Il s'agira alors de définir ce concept ensemble afin de partir sur des représentations identiques.

10) Comment former les intervenants dans ce nouveau domaine sport santé ?

Il existe déjà de nombreux organismes et modules dans le sport santé. De plus, les fédérations ont développé un label sport santé. En intégrant ces paramètres, il est possible pour le CDOS de :

- créer un réseau regroupant tous ceux qui aimeraient intervenir ou interviennent déjà dans ce domaine et référencer les structures/organes proposant des formations dans ce domaine
- nommer un référent médical sport santé au CDOS67
- déterminer les besoins et mettre en relation les bénévoles avec des professionnels de

santé

- valoriser ces formations au niveau local.

10*) Et comment mettre en place une politique sur le département ?

Les solutions apparues sont :

- démarcher les communautés de communes
- communiquer en interne et envisager des réunions d'informations ou des tables rondes sur ce thème
- organiser un groupe de travail avec une mise en place d'ateliers pratiques, d'échanges d'expériences, et d'émulations

Cependant une politique départementale a ses limites, elle est générale et ne s'adapte pas nécessairement aux besoins de chaque sport, néanmoins les principes restent les mêmes.

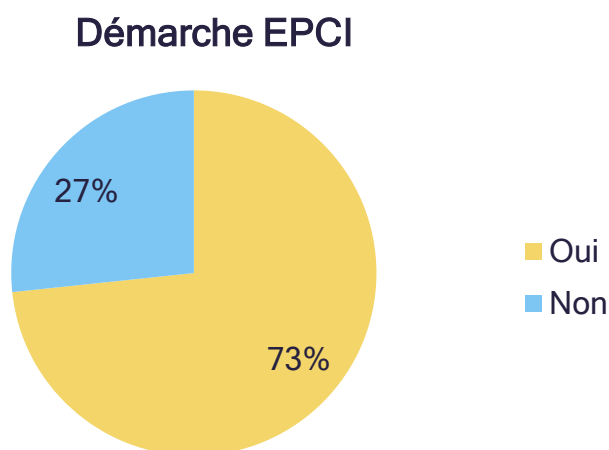
11) Le préventif apparaît comme un enjeu important, mais de quelles manières les actions doivent-elle être élaborées ?

Les pistes d'actions sont :

- développer la communication et l'information (forum, flyers...).
- élaborer et diffuser annuellement les programmes (objectifs, qui, quoi, comment, où)
- partenariat entre les Comités départementaux mais aussi avec d'autres partenaires extérieurs afin de rendre ces actions plus visibles. Par exemple, en encourageant les collectivités à supporter ces actions et à en être acteurs.
- passer par les écoles, le périscolaire, les maisons de retraites...
- cibler des populations à risque, travailler sur des bassins géographiques déterminés pour avoir une efficacité démontrable et quantifiable
- des actions de terrain comme des rassemblements spécifiques (journées portes ouvertes dans les clubs, rassemblement lors des tournois jeunes et adultes...)

THEMATIQUE 4 : SPORT, POLITIQUES PUBLIQUES ET HAUT-NIVEAU

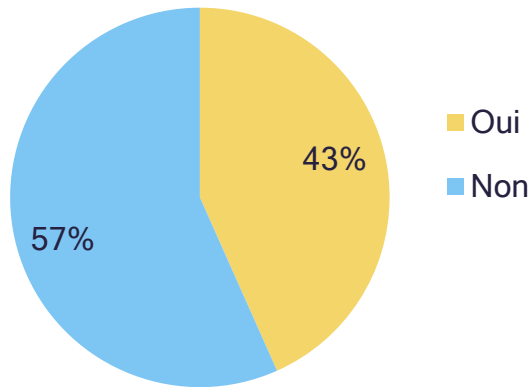
16) Le CDOS doit-il faire la démarche d'aller vers les EPCI afin de travailler en collaboration sur certaines thématiques ?



Les EPCI étant des acteurs nouveaux, il y a peut-être des possibilités à explorer avec des futures collaborations éventuelles pour ajouter une plus-value dans le département

17) Le village des sports de nature doit-il être réorganisé et modernisé sur le département ?

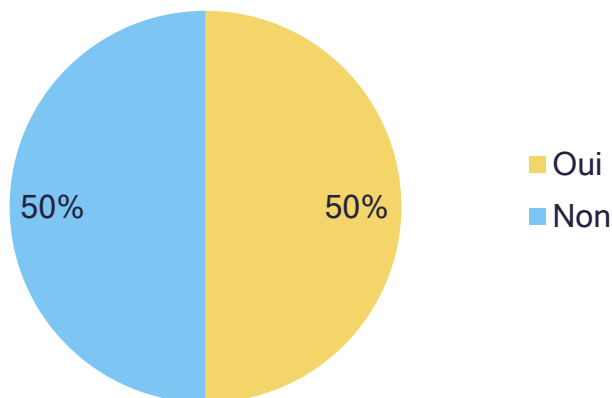
village des sports de nature



Les réponses à cette question sont controversées mais ne concerne qu'une partie des comités.

18) Connaissez-vous les CRIB ?

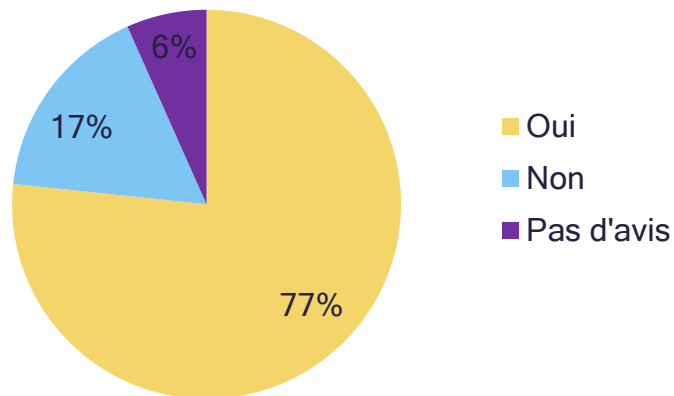
Connaissance du CRIB



Cela montre un manque de communication, de visibilité et d'information sur l'utilité d'un Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles.

19) Doit-on faire un CRIB départemental ou régional ?

Création d'un CRIB



L'utilité de la création d'un CRIB est relative, il a été jugé pertinent de collaborer avec l'existant.